

Assemblée extraordinaire du 16 septembre 2024

2024-09-110	Adoption de l'ordre du jour
2024-09-111	Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2024-09-112	Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
2024-09-113	Levée de l'assemblée

Le 16 septembre 2024

À une séance extraordinaire du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 16 septembre 2024 à neuf heures (9h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Frédéric Broué, président
Richard Forget, vice-président
Michel Bazinet, membre
Dominique Forget, membre

Luc Grenon, membre
Gabrielle Labonté, secrétaire par intérim
Valérie Villeneuve, trésorière par intérim
Éric Fulker, dicteur général secrétaire-trésorier

Était absent : André Ibgby, membre

Ouverture de la séance

2024-09-110

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-09-111

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

CONSIDÉRANT QU'

une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2024 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent l'approuver et qu'en conséquence le président est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-09-112

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025

CONSIDÉRANT QUE

le conseil d'administration doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2025 ;

Il est proposé par Luc Grenon, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2025, telles que présentées, pour un montant total de 3 911 755\$.

QUE le conseil d'administration autorise Frédéric Broué, président et Éric Fulker, directeur général secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Période de questions d'ordre général

2024-09-113

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Richard Forget, vice-président et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 10h25.

Frédéric Broué, président

Éric Fulker, directeur général
Secrétaire-trésorier